

Réf: Dossier N° 137062

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE TRANSIT ET ANNEXES (SITA SARL) » en abrégé « SITA SARL »

Siège social Abidjan, Treichville, BOULEVARD MAMADOU KONATE, Lot VIL317, Ilot ESC E

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Aout 2022 , et enregistrés au CEPICI le 16 Aout 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE TRANSIT ET ANNEXES (SITA SARL) » en abrégé « SITA SARL »

Objet : • COMMISSIONNAIRE EN DOUANE ET TRANSIT
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 25,000,000 F CFA divisé en (2500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, BOULEVARD MAMADOU KONATE, Lot VIL317, Ilot ESC E

Dirigeant(s) : Mlle KONATE FATOUMATA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07831 du 05/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39915/GTCA/RC/2022 du 05/09/2022

